

Les Ombres de la Ville

*Pauvres, marginaux et minoritaires
à Tunis aux XVIII^e et XIX^e siècles*

Abdelhamid LARGUÈCHE

Espace d'expression et de discussion de problématiques, la rubrique "positions de recherche" s'ouvre à la participation d'Abdelhamid Larguèche à l'histoire sociale et urbaine du Tunis de l'époque coloniale. Ce travail est issu de sa thèse de doctorat soutenue en juin 1997 et récemment publiée par la Faculté des Lettres de La Manouba, où il est Maître de conférences.

Présenter un travail, c'est en quelque sorte lancer un débat autour des interrogations et questions centrales que devrait suggérer le travail même : celles relatives au choix du thème, à celui des sources, des méthodes et des difficultés qu'elles posent, aux principales conclusions du travail, ainsi que celles plus spécifiques comme les problématiques propres à la société étudiée sur un terrain aussi singulier que celui de la marginalité ou des rapports intercommunautaires.

POUR UNE HISTOIRE DES GROUPES INFÉRIEURS

À l'origine de ce travail se place un ensemble d'interrogations qui ont vite évolué en pari et en ambition. Un pari de s'engager dans une histoire qui n'était pas si évidente au départ et l'ambition de contribuer pour une part si modeste soit-elle à la reconstitution du paysage social de la ville de Tunis et de ses dynamiques propres à l'échelle historique.

En effet, il est évident que la plupart des documents conservés traitent généralement de l'histoire de ceux qui façonnent le destin de la ville : groupes ascendants, castes

au pouvoir, ou Ulémas détenteurs du pouvoir de l'écrit. Il est par ailleurs tout à fait compréhensible que les recherches sur les structures sociales citadines se soient plutôt concentrées jusque là sur les trajectoires des catégories supérieures qui ont façonné le pouvoir et structuré l'État.

Mais la logique de l'écriture historique elle-même a fait que l'élargissement du champ d'intérêt aux groupes inférieurs et marginaux s'inscrive dans la continuité même de cette histoire juridico-institutionnelle et politique et sociale. C'est dans ce sens que ce travail s'inscrit dans une tradition et une continuité naturelle.

Le thème s'inscrit également dans une nouvelle orientation de la recherche historique : une histoire sociale de plus en plus ouverte sur les approches et méthodes des sciences sociales, notamment la sociologie et l'anthropologie.

Une étude qui se veut exhaustive est dans ce sens utile pour éclairer des aspects jusque là peu connus ou même ignorés de la société citadine précoloniale : la pauvreté, ses dimensions, ses multiples causes et les formes que mettait en place la société pour la contenir ; la criminalité, la déviance et les formes de marginalité sociale en rapport avec les mécanismes de répression, d'exclusion et d'intégration en cours ; les minorités religieuses et ethniques, leur statut et l'efficacité des processus d'acculturation et de différenciation en action dans la société à l'époque.

Le sujet revêt aussi une importance particulière en ce qu'il éclaire les fondements historiques de certains traits contemporains de notre société, comme ceux relatifs aux

conditions historiques de la genèse de " l'État social " dans la formation tunisienne contemporaine, ou la profondeur historique de la vocation méditerranéenne et ouverte de la société citadine tunisoise.

L'étude s'articule autour de trois axes à la fois autonomes et solidaires faisant chacun appel à un outillage conceptuel déterminant une approche spécifique mais s'emboîtant et s'articulant dans celle qui la suit pour exprimer l'unité du champ social dans ses multiples facettes. Ces axes, qui sont l'objet ici d'une présentation rapide, sont la pauvreté et ses milieux, la marginalité et ses acteurs, et les minorités et leur destin.

Tunis la pauvre

L'étude de la pauvreté nous a conduit d'abord à suivre le phénomène en rapport avec la conjoncture changeante des XVIII^e et XIX^e siècles, afin de mesurer l'ampleur du phénomène dans le temps, avant la période coloniale. L'espace de la ville nous a donné l'occasion d'apprécier le poids du phénomène dans son rapport avec les migrations humaines et le mouvement d'exode vers la ville, ainsi qu'avec les politiques des pouvoirs face à la pauvreté. Celles-ci trouvent dans la cité leur terrain privilégié d'élaboration et d'exécution.

Nous avons centré l'étude à ce niveau sur des questions qui nous ont paru essentielles dans une approche historique du phénomène : comment la société produisait-elle ses pauvres et quelle image entretenait-elle de la pauvreté ? Comment s'est opérée l'évolution des formes classiques de la vision de la pauvreté comme valeur spirituelle jusqu'à l'objectivation de la pauvreté comme réalité sociale ? Quelles étaient les formes de charité et d'assistance mises en œuvre par la société et par le pouvoir de l'époque pour répondre à l'exigence de la bienfaisance et de la charité sociale ? Y avait-il une culture de la pauvreté dans la société traditionnelle ?

À ces questions et à d'autres, nous avons apporté des éléments de réponse en mobilisant toute la littérature et toute la documentation d'archives dont nous pouvions disposer.

Tout d'abord il nous fallait décrire le phénomène, le mesurer dans la durée et dans l'espace tout en l'analysant à la lumière des théories et conceptions les plus en vue dans les sciences sociales modernes.

Une morphologie de la pauvreté dans la cité se fondait sur un ensemble de constats et d'éléments descriptifs élémentaires allant de la pauvreté absolue, renvoyant à un seuil biologique et caractérisant le groupe social qui bénéficie d'une assistance, et qui de ce fait a laissé des traces matérielles dans les archives, jusqu'au cercle le plus large incluant les catégories populaires à bas niveau de revenus, mais dont on ne peut évoquer les difficultés et le mode de vie qu'à la faveur des crises, faute d'une documentation historique suffisante.

Afin de cerner le plus objectivement possible ce monde de la pauvreté, nous étions amenés à combiner entre la détection de cas isolés mais significatifs et

l'esquisse d'une analyse de groupe. Une sociologie historique de la pauvreté devrait s'interroger sur les traits communs, sur l'origine géographique ou ethnique et sur les principaux déterminants de la pauvreté dans un contexte social précis.

L'analyse d'un échantillon de certificats de pauvreté nous a autorisé à établir les causes reconnues de pauvreté. À côté des causes communes et universellement reconnues comme la vieillesse, la maladie ou l'infirmité, des causes spécifiques à certains groupes apparaissent nettement comme le veuvage pour la catégorie féminine ou le célibat pour les anciens militaires turcs, ainsi que le déracinement pour des étrangers à la cité (pour la plupart des marocains et des algériens).

Mais si ce premier corpus nous a permis de constater que le monde des pauvres assistés était bien celui de ceux qui étaient totalement exclus de la vie économique et qui n'avaient par conséquent aucun moyen de bénéficier d'une partie de la production, il n'a fait apparaître ni l'importance numérique, ni les différenciations qui traversaient ce monde en général.

Les classes laborieuses de la cité participaient aussi de ce milieu, quoique à des degrés divers, par leurs difficultés quotidiennes, en temps de stabilité mais surtout en temps de crise. En effet, le monde des petits métiers, celui des compagnons ou des salariés était aussi celui d'une pauvreté qui se mesurait à la fois par sa distance par rapport au monde de l'aisance matérielle comme par rapport à celui de la pauvreté absolue.

C'est ainsi que nous étions amenés à intégrer la notion de pauvreté relative ou celle de seuil de pauvreté afin de tenter une description et une évaluation des inégalités sociales propres à la société citadine de l'époque.

Une étude comparée des inventaires après-décès renvoyant à diverses catégories sociales nous a permis d'approcher ce monde avec plus de nuance. Sans prétendre à tout essai de quantification ou de mesure précise des inégalités sociales (faute bien sûr d'indicateurs, de chiffres et de données disponibles), nous avons décrit des cadres de vie, et des niveaux de fortunes susceptibles de montrer non seulement l'importance des écarts de niveaux de vie entre gens de petits métiers et membres des catégories sociales aisées mais aussi la différence de la qualité de vie à l'intérieur de groupes ayant des niveaux de fortunes ou de revenus comparables.

En croisant les données des inventaires avec ceux relatifs aux coûts de la vie comme les prix et salaires très fluctuants en rapport avec la conjoncture, nous avons montré les tendances majeures de la conjoncture du milieu du siècle dernier : conjoncture de montée des difficultés pour les catégories inférieures du monde du travail, vérité qui se traduisait par l'élargissement de la base sociale des démunis. La pauvreté devenait ainsi et progressivement un phénomène urbain massif doublement nourri par l'appauvrissement du monde du travail citadin et les effets de la crise des campagnes et du monde rural.

La description du phénomène social dans la ville suppose aussi la connaissance de sa répartition spatiale. L'espace de la ville de Tunis a fait l'objet d'une lecture sociale différenciée en rapport avec la hiérarchie des quartiers. La cité montrait ses zones déshéritées à travers ses ruines et habitations délabrées que les institutions de contrôle commençaient à recenser à des fins de réparation et de restauration. Les registres établis à cet effet confirment la hiérarchie entre médina et faubourgs d'un côté et à l'intérieur de la médina entre quartiers résidentiels et zones pauvres de l'autre. Ainsi, hiérarchie urbaine et hiérarchie sociale se nourrissaient mutuellement pour départager l'espace et ses occupants. Cette ségrégation socio-ethnique était non seulement lisible dans la matérialité urbaine et ses divisions, mais aussi dans les discours et les représentations qui ont laissé leurs traces dans la toponymie urbaine et sa sémantique.

Le développement d'une ville ne se réalisant jamais dans un espace neutre et indifférencié, nous avons tenté de lire à travers les noms de lieux, pris comme signifiants, la hiérarchisation sociale et matérielle du corps de la ville. La ville couvre ainsi comme nous l'avons montré, par la symbolique des noms de ses rues et lieux, ses différentes strates et castes, en rejetant vers ses marges les statuts de basse condition. À l'opposé de l'image égalitaire et uniforme qu'on donne traditionnellement de la ville arabe, une image plus contrastée et plus nuancée se profile derrière ce caractère fortement hétérogène des espaces.

La pauvreté nous renvoie également à des questions encore plus spécifiques comme celles relatives à la reconstitution des éléments du cadre matériel de la vie du pauvre : son habit, son plat, les rythmes du quotidien et le temps du pauvre jusqu'à sa mort qui pose clairement le problème de l'inégalité sociale devant la mort, qu'elle soit collective ou individuelle.

Par ailleurs aborder la pauvreté à travers les attitudes sociales et mentales qu'elles suscitent ou les politiques caritatives ou d'assistance qu'elle détermine s'imposait dans notre approche globale du phénomène.

À ce niveau, nous avons mis en évidence que la pauvreté relevait à la fois de deux mondes : celui de la société et celui de l'État.

La société, par ses formes organisées ou privées de solidarité et d'aide (réseaux de *zâwiya*, aumône au sens de *zakât*, fondations pieuses au profit des pauvres *ah'bâs*) a maintenu pour l'essentiel la pauvreté dans le champ du sacré et de la fatalité divine, perpétuant ainsi sa représentation comme une valeur spirituelle et un état social involontaire justifiant la pitié et la compassion.

De son côté, l'État, même s'il a oscillé entre les formes traditionnelles dominantes et de nouvelles pratiques, a joué un rôle déterminant dans la redéfinition de la pauvreté et dans ses représentations nouvelles. En effet, par l'institution de l'asile des pauvres *al-takiyya*, l'État a progressivement créé les conditions pour l'objectivation de la pauvreté comme réalité sociale à caractère pathologique et qu'il fallait combattre. Vers la fin de

l'époque précoloniale, avec les penseurs de la *Nahdha* comme Kheyreddine, la pauvreté est de plus en plus perçue comme celle d'un "pays et de son peuple" et posée comme une donnée objective. Les causes et les moyens pour la vaincre seraient à chercher dans l'histoire, dans la mauvaise politique des princes, ainsi que dans l'absence d'organisation politique et économique rationnelle.

La réflexion sur la culture populaire nous a confronté au problème de la faiblesse et même de l'absence de mouvements sociaux de contestation autonomes dans la cité ainsi qu'à l'importance du facteur religieux comme puissante force d'intégration et d'ordre dans la ville. Tout en partageant les conclusions de la plupart des historiens sur ce point, nous avons essayé de montrer comment le facteur religieux qui s'exprimait à travers un discours et une idéologie diffuse, était nourri par une pratique sociale de solidarité à vocation intégrative et compensatoire. L'idéologie est en effet fondée sur une pratique qui lui donne toute sa vigueur et sa vitalité : les formes de charité et de bienfaisance, quelque soit par ailleurs l'épaisseur de leur efficacité sociale, fonctionnent comme des facteurs de régulation et d'intégration d'autant plus qu'elles étaient les aspects concrets et pratiques d'une éthique qui les élevait au rang de norme sociale supérieure.

La marginalité et ses acteurs

Le thème de la marginalité nous a conduit à élaborer des problématiques complémentaires à celles posées par la pauvreté. Si la marginalité sociale est surtout fille de cette pauvreté ou de la paupérisation, elle s'autonomise par rapport à ses origines, et son approche fait appel à un ensemble varié de notions et de concepts clés. Mais en même temps, la marginalité apparaît comme le pivot autour duquel s'articulent tous les groupes étudiés qui participent d'une façon ou d'une autre du monde de la marginalité. Le pauvre pouvant être complètement intégré dans le système de valeur en vigueur, il n'empêche que sa marginalité est frappante dans la sphère de la production économique et la vie active. Le juif, parfaitement intégré dans la sphère des activités commerçantes de la cité, participait de cette marginalité politique et culturelle de par son statut juridique. Et même lorsque le statut de la *Dhimma* fut aboli en 1857, la vision sociale et culturelle dominante du juif n'a pas connu de changements sensibles, et cela sans parler des marginaux et des exclus proprement dits qu'ils soient prisonniers, prostituées, fous ou *gharib*. Le concept même de marginalité est doublement opératoire par son acceptation à la fois abstraite et concrète, et présentant suffisamment de souplesse pour rendre visibles les relations et similitudes entre des groupes sociaux et ethniques divers et distants les uns des autres.

En partant de la réflexion sur les phénomènes de la marginalité et de la déviance sociale et culturelle, nous nous sommes trouvés face à des questions plus larges comme le poids de la norme et de la loi dans la société de l'époque. C'est ainsi qu'au point de départ de notre approche de la marginalité, s'est posée une série de questions sur la nature et le poids des institutions

“traditionnelles” de contrôle social, de sorte que notre réflexion a naturellement glissé vers l’analyse des institutions étatiques centrales comme la justice et l’organe pénal. Cette démarche a justifié les deux parties qui traitent de la marginalité ainsi que le choix d’une construction dualiste où s’imbriquent à la fois l’histoire des formes de déviance et l’histoire de la peine et de la “domestication de l’anormalité” et où l’étude de l’institution de la police urbaine nous introduit dans les milieux marginaux les plus divers.

À travers l’histoire des peines, nous nous sommes efforcés de dégager des tendances sur la longue durée. L’ancien système pénal a été saisi dans son rapport avec le système social dont il exprimait à la fois les équilibres et les contradictions. L’analyse du code pénal de 1861 fut conduite en parallèle avec les nouveaux processus de criminalisation qui se sont développés parallèlement à la modernisation des institutions étatiques et à la systématisation de l’emprisonnement comme peine pénale par excellence.

Bien que nous nous soyons inspirés à ce niveau de l’analyse de la démarche foucauldienne, qui a construit cette dialectique féconde entre nouvelles formes de déviance, massification carcérale et genèse des institutions coercitives de l’État moderne, nous avons donné une large place dans notre problématique au thème de l’humanisation de la peine et à son individualisation, thèmes qui s’écarteraient sensiblement d’une démarche privilégiant l’étatisme.

Le voyage dans le monde des prisons et des prisonniers au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle nous a confirmé l’ampleur de la crise sociale qui a jeté dans les prisons de la ville les nouveaux exclus et déracinés de toute sorte, ouvrant des pistes de réflexion sur les changements intervenus dans le monde du crime et du délit en rapport avec les nouveaux acteurs de la criminalité vers la fin du XIX^e siècle.

Une approche à un double niveau permet de dégager à la fois des constantes et des variables. La comparaison dans le temps (entre le XVIII^e et le XIX^e siècle) a montré la permanence du vol comme principal délit dans la cité, et en même temps le recul du crime de sang comme indicateur de changements sociaux. Par contre, entre la ville et la campagne, des différences sensibles restent vivaces entre la prépondérance du crime économique dans la première et l’importance de la vengeance privée et du crime de sang qui continuent en plein XIX^e siècle à caractériser le monde tribal et villageois.

En dehors des prisons, le monde des marginaux était par ailleurs difficilement cernable. Mais du fait même que nous avons adopté une approche qui tente d’étudier des processus plutôt que d’établir des états de marginalité, notre souci était moins de classer que de rendre compte d’une dynamique de marginalisation ou d’intégration.

Pour illustrer cette dynamique, nous avons construit notre échantillon à partir des réalités vécues et reflétées dans la pratique de l’ordre dans la cité. C’est ainsi que les archives de la police - celle qui gérait cet ordre - nous ont

conduit à privilégier la prostitution féminine comme l’une des formes les plus expressives de la marginalité sociale à côté d’autres formes plus limitées mais non moins expressives comme la folie et le déracinement. Ainsi notre typologie revêtait son entière singularité par rapport à toutes les études similaires, notamment celles menées sur les sociétés occidentales par d’éminents historiens comme Jacques Le Goff, et surtout Bronislaw Geremek, auquel nous sommes redevables du fait qu’il a été le premier à avoir introduit le concept même de marginalité dans le champ de l’histoire.

La prostitution féminine qui a le plus retenu notre attention dans la cité de Tunis a fait l’objet d’une enquête historique et anthropologique. À côté de la progression du phénomène et de ses modes d’organisation et de réglementation, nous avons saisi les pratiques prostitutionnelles comme forme de socialité à travers les réseaux et les relations qu’elles mettaient en mouvement dans l’ensemble du corps social. Cette forme de marginalité a pris à la lumière de notre approche toutes ses dimensions sociales d’institution de régulation entretenant des échanges continuels avec les sphères centrales de la vie, bien que de plus en plus isolée et ghettoisée dans l’espace.

À côté de l’étude de la prostitution, le monde de la folie et de la déraison a été également analysé. L’étude de l’évolution du statut des fous dans la société citadine a révélé des changements d’attitudes déterminées principalement par la politique de contrôle au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle : de la perception intégrative du fou comme “l’ élu de Dieu ” à sa médicalisation comme malade mental, le changement était lisible dans les arrestations des fous de plus en plus exclus de leurs familles et jetés dans la rue, et dans les pratiques d’enfermement. Nous avons tenté d’interpréter le double statut de la folie dans la conception traditionnelle : un statut qui fait du fou marginal un être oscillant entre la sagesse et la déraison, un être repoussant et fascinant, vénéré et rejeté, reproduisant dans la culture traditionnelle l’équivoque de toute la société devant le sacré. Justement parce que cette société a proposé des réponses aux mystères de la folie en l’identifiant à la fois comme une maladie, comme une réalité sociale singulière et comme une expression significative du sacré. La médicalisation de la maladie mentale, se traduisant par une tendance à l’enfermement avant même l’instauration de structures d’accueil et de traitement, tendait à la fin du XIX^e siècle à arracher définitivement la folie du champ du sacré et à ébranler ainsi les bases même de l’ancienne vision intégrative du fou.

Les pages consacrées à l’étranger *al-gharib* dans la cité sont le fruit d’une prospection dans les marges sociales. Prospection qui nous a permis de déceler un profil spécifique de marginaux paisibles et silencieux qui, tout en subissant l’exclusion de par leur statut et la solitude à laquelle ils étaient condamnés, continuaient à bénéficier des sentiments de pitié et des actes de charité que nourrissait une perception religieuse valorisante pour l’étranger comme pour le pauvre.

À la question de savoir qui étaient ces étrangers que la cité abritait dans ses *zaouias*, *fondouks*, la réponse paraissait évidente au départ : des déracinés venant d'ailleurs, du monde rural ou d'autres contrées du Maghreb et classés comme étrangers à cause justement du mystère qui plane sur leur origine. Mais lorsqu'on se rend compte que les documents reconnaissent pour certains d'entre eux une vague origine marocaine, turque ou même citadine, le terme *ghuraba* par lequel on les désignait devient en soi source d'interrogation. Dans une société qui ne reconnaissait l'individu que par rapport à son groupe familial large, sa lignée et son statut, ne serait ce pas là le terme le plus approprié pour désigner de façon négative l'individu au sens moderne du mot ? Celui-ci se détermine par rapport à une valeur intrinsèque indépendamment de toute appartenance communautaire. On aurait à faire à un individu qui se définit en dehors du groupe, contre le groupe et non par le groupe. Cette question en débat reste ouverte .

Les minorités et leur destin

Le troisième grand axe de la recherche, qui complète le cadre de notre problématique générale des groupes et des statuts inférieurs, porte sur les minorités religieuses et ethniques. Ces groupes sont saisis historiquement à travers la problématique d'acculturation et de déculturation et ses corollaires l'assimilation et l'exclusion.

Il fallait au départ réfléchir sur l'approche même de la question des minorités dans la société tunisienne. En discutant les divers essais de définition des groupes minoritaires, nous avons mis en évidence les limites d'une définition qui privilégie l'aspect quantitatif et numérique. Une définition appropriée à un contexte et surtout à un choix des échelles sociales inférieures devait nécessairement intégrer un critère important : la position d'infériorité vis-à-vis des pouvoirs et des groupes dominants.

C'est ainsi que notre choix des minorités juives et noires se justifiait d'un double point de vue : elles constituaient des groupes minoritaires à la fois numériquement par rapport à la majorité, d'un point de vue religieux et culturel, mais aussi de par les statuts juridiques respectifs, *Dhimma* et esclavage domestique, et donc d'une infériorité politique évidente. Et même si l'élite juive locale a connu une nette ascension sociale et économique, la précarité de son statut politique et culturel s'est vite fait sentir à la suite de la crise de 1864 et à travers la montée des agressions contre les juifs dans la capitale et ailleurs.

De plus le choix d'étudier la communauté juive et la minorité noire à l'époque se justifie par le fait qu'elles illustraient le mieux à nos yeux, à travers leurs itinéraires respectifs, les processus d'exclusion et d'autonomisation en cours dans la société de l'époque sur la base des clivages religieux comme ceux d'acculturation et d'assimilation.

Même si le chapitre sur la communauté juive a pris par certains aspects l'allure d'une monographie historique générale, notre souci était plus de dégager les

tendances propres aux relations intercommunautaires ou avec les pouvoirs. La morphologie de ces groupes a privilégié les échelles inférieures à l'intérieur de ces communautés : la pauvreté dans le ghetto juif de la H'ârâ et les marginaux parmi les noirs de la ville et en cela nous sommes restés fidèles à notre choix fondamental dans la recherche.

Au-delà de la diversité des groupes, des profils et des itinéraires étudiés, l'unité de la recherche apparaît à un double niveau : le premier est celui de la thématique sociale commune aux divers groupes en question. En passant des pauvres aux divers marginaux, exclus ou minoritaires, prisonniers ou libres, nous sommes restés pour l'essentiel circonscrits au bas de l'échelle sociale. Le second est celui de la problématique commune qui nous a permis de saisir l'ensemble de ces itinéraires singuliers à travers les mécanismes de régulation et de reproduction du système social et politique en vigueur. Toute la recherche s'articule autour de questions convergentes permettant de jeter un éclairage d'en bas sur les mécanismes régulateurs et les ruptures de l'ensemble de la société et de son système de pouvoir.

L'organicité de la recherche dans son ensemble apparaît au-delà de la division de la thèse en chapitres thématiques. En effet, en décrivant la pauvreté, il était souvent question des juifs pauvres de la Hara, notamment en évoquant les espaces pauvres de la cité ou les épidémies et l'inégalité devant la mort. En décrivant le pauvre au quotidien, le *gharib* constitue un des éléments de notre description. Les domestiques noires, nous les rencontrons parmi les prostituées de la ville ou les prisonnières de Tunis. Les chapitres relatifs aux délits et aux prisonniers couvrent sociologiquement l'ensemble des milieux pauvres, marginaux et minoritaires. C'est là une confirmation supplémentaire au fait que nous sommes en face de groupes et de milieux qui ne se superposent pas de façon segmentée dans la société mais qui s'interpénètrent au point de se confondre par moments et de constituer les composantes d'un espace social unique.

Cette approche fondée sur les interrogations convergentes en partant d'un paysage social apparemment éclaté et morcelé trouve sa dimension opératoire et explicative dans les aboutissements du travail.

Le pauvre est resté objectivement ce qu'il a toujours été, mais son environnement a changé, en modifiant à la fois l'attitude de l'État et la perception que se faisait de lui la société. Les phénomènes de déviance par rapport aux normes ont montré dans leur extrême relativité que les mutations sociales et politiques constituent les principaux déterminants dans l'apparition de nouvelles formes d'anormalité et de pratiques coercitives. L'apparition de formes inédites de punition et les nouvelles institutions pénales et coercitives inconnues jusque là, sont relues non pas uniquement à la lumière des initiatives réformistes et modernisatrices marquant une époque, mais surtout en rapport avec les nouveaux processus de "criminalisation" de l'homme moderne et de la difficile naissance de l'individu dans la société de l'époque : naissance que nous

avons tenté de suivre à travers les textes judiciaires de plus en plus centrés sur la détermination des responsabilités des individus et où les sanctions et les peines sont de plus en plus individuelles, mais aussi à travers la nouvelle pratique du carcéral au temps de Kheyreddine marquée par une attention plus soutenue aux droits des prisonniers et aux conditions humaines d'emprisonnement.

Sans reprendre les idées déjà développées, je résume ma démarche en ceci :

Nous avons fait le diagnostic de la société urbaine à deux moments différents, avant que ne se manifestent les influences du monde occidental, donc à un moment où la société fonctionnait selon ses mécanismes et ses lois propres, ce qui correspond en gros au XVIII^e et au premier quart du XIX^e siècle. C'est par la suite que les influences européennes directes se sont manifestées et ont pesé au point de déterminer des changements qualitatifs dans les institutions de l'État et dans la gestion de l'ordre social de la ville. Paradoxalement le premier moment correspond à celui d'un ordre rationnel où la cité, prospère et commerçante, était gérée selon ses règles coutumières et des institutions adaptées aux besoins et équilibres traditionnels. Le second moment, celui de la modernisation des structures de contrôle et de coercition, s'inspirant du modèle européen, est plutôt celui des déséquilibres, des crises ingérables au point d'apparaître vers la fin du ministère de Kheyreddine comme un ordre chaotique.

À l'échelle historique nous avons pu montrer que l'ampleur de la pauvreté a changé d'un siècle à un autre, mais surtout à la fin du XIX^e siècle lorsqu'elle a commencé à entraîner une partie de plus en plus large de la société citadine dans une pauvreté structurelle, menaçant ainsi les équilibres déjà précaires d'une société et d'un État en proie aux volontés hégémoniques extérieures. La ville de Tunis est devenue déjà au milieu du dernier siècle une ville pauvre, délabrée, incapable de se gérer aux dires de ceux-là même qui étaient chargés de la gérer et de la contrôler comme le général H'sîn ou le général Slim, respectivement président du premier conseil municipal et chef de la nouvelle police urbaine.

Problème qui repose avec encore plus d'acuité notre rapport historique à la modernité, ou plutôt au choc de la modernité. Ces interrogations ont justifié l'approche en terme de modernité déséquilibrante dans notre analyse du nouveau système pénal en 1861 et des nouvelles institutions de contrôle et de coercition.

ITINÉRAIRE D'UNE DÉMARCHE : OBJET ET SOURCES DE LA RECHERCHE

En définitive comment cette recherche a-t-elle abouti, quelles étaient les difficultés auxquelles elle a buté et quelles perspectives prétend-elle ouvrir pour les recherches futures en histoire sociale ?

Ce n'est pas un hasard si la recherche aboutit à la fin de sa conclusion générale à une série d'interrogations et de questionnements.

Il s'agit en fait d'un projet qui se veut ouvert et qui rompt avec le discours d'autosatisfaction et d'affirmations sécurisantes. Nous sommes partis d'un ensemble d'interrogations. La formulation des questions ainsi que les hypothèses dont nous avons testé la pertinence tout le long de cette recherche n'ont été possibles que grâce à la réunion d'un certain nombre de conditions scientifiques et intellectuelles.

La première de ces conditions, qui est capitale dans le métier de l'historien, est ce contact fécond avec les documents d'archives. Ce travail est né avant tout de l'archive, et principalement de l'archive policière et judiciaire. Au contact des bribes de phrases et fragments d'informations sur les violences et délits des petites gens de la rue, le projet séduisant d'une histoire du petit peuple de Tunis a pris corps.

Mais vite le projet a débordé le cadre des " itinérances " dans les zones d'ombre de la ville pour aboutir à une mise en relation de l'anormalité et de la déviance avec ses causes économiques et sociales profondes, à savoir la pauvreté avec ses lieux et milieux. Du coup le rapport aux archives devient en quelque sorte " prémédité " et plus conscient de ses objectifs. Le souci d'élargir le corpus d'archives était consécutif à cette mise en relation entre marginalité et pauvreté. De son côté la recherche et la réflexion sur les catégories pauvres et les groupes inférieurs nous ont conduit naturellement vers l'élargissement du champ social aux groupes minoritaires de la cité.

Ainsi s'est construit ce projet de diagnostic des échelles sociales inférieures de la ville, en même temps que le corpus d'archives qui lui sert de support.

C'était donc un corpus éclaté allant des certificats de pauvreté recueillis dans le fonds de l'asile des pauvres du XIX^e siècle aux inventaires après décès, en passant par les documents des *waqf* des principales *zawiya* de la ville. Ces sources conservées dans les anciens fonds de Beït al-mâl (actuellement les archives du domaine de l'État) ont constitué nos matériaux de base pour approcher le phénomène de la pauvreté dans ses aspects multiples.

Les archives nationales, les archives judiciaires et de la police, nous ont donné l'occasion d'appliquer la méthode quantitative à travers les milliers d'affaires traitées par le conseil de police entre 1861 et 1864 et les listes des prisonniers incarcérés dans les prisons de la *Hâdhira*, la zindala du Bardo, et le bagne de La Goulette.

Nous avons approché les minorités étudiées à travers les correspondances des chefs de leurs communautés, les dossiers relatifs à l'abolition de l'esclavage, ainsi qu'à travers les archives de la police et de la justice.

D'autres fonds, notamment ceux des registres des recettes et dépenses de l'État, ainsi que ceux du Conseil municipal établis à partir de 1859-1860 nous ont servi pour suivre et comprendre d'autres aspects des réalités étudiées : princes hussainites et pauvres ; évolution des conditions matérielles, urbaines et sanitaires de la ville ; les coûts de la vie et des produits de première nécessité en rapport avec la conjoncture de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Il va sans dire que la critique du statut des sources d'archives est étroitement liée à la critique historique même. C'est dans cet esprit que cette critique traverse notre recherche du début jusqu'à la fin, concernant surtout les archives policières et judiciaires souvent déformantes. Cette critique des sources atteint son point culminant dans l'analyse du système carcéral, mais nous avons attiré l'attention sur le fait que la variété des sources d'archives n'était pas sans poser des problèmes déjà par son éclatement. L'unité même de la recherche s'en ressent par moments. Parce qu'au départ rien ne justifiait l'intégration dans un même ensemble des listes de détenus avec celles de donations pieuses ou des inventaires après décès.

Ce projet a été possible dans sa forme actuelle parce qu'il s'est nourri d'autre chose que des archives. Il s'est nourri d'un ensemble de lectures particulièrement fécondes et suggestives, de réflexions, et d'une certaine orientation intellectuelle. Non pas d'une mode, même si l'écriture de l'histoire subit aussi l'effet de la mode. L'ouverture de notre école historique sur le monde et principalement sur les avancées réalisées en Occident a été pour beaucoup dans ce choix. Des lectures d'œuvres capitales comme celles de Michel Foucault, sur la prison ou l'institution psychiatrique moderne, ou celles de Bronislaw Geremek sur les pauvres et les marginaux en Europe ont consciemment favorisé cette option. Ce travail s'inscrit par ailleurs dans une tradition historique que je revendique, celle de l'école historique nationale. C'est ainsi que l'analyse des divers contextes historique et de la conjoncture s'est fondée sur les travaux d'historiens les plus fréquemment cités (pour les XVIII^e et XIX^e siècles je cite à titre indicatif, M.H. Chérif, Taoufik Bachrouh, Lucette Valensi, etc...) Mais j'ajoute que des travaux que je considère pionniers sur l'histoire urbaine tunisienne comme ceux de M. Aziz ben Achour sur les catégories de la société citadines de Tunis ou celui du regretté Mohamed Lahbib Chabbi sur l'imaginaire et la ville ont largement contribué à baliser le terrain. Les pages consacrées aux classes populaires urbaines par le professeur André Raymond dans son ouvrage de référence, *les Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, ont montré l'intérêt d'une entreprise de ce genre.

De l'ensemble de ces lectures et d'autres, ce ne sont pas uniquement des thèmes qui se précisent pour l'historien du social. Ce sont aussi des méthodes qui prouvent leur efficacité et leur fécondité, ce sont des démarches, des ouvertures d'esprits et des questions nouvelles qui se formulent.

Les traces et l'empreinte de ces diverses lectures apparaissent en premier au niveau de l'approche comparée qui a traversé l'ensemble de la thèse.

Cette approche s'est avérée utile non seulement pour mettre à l'épreuve de la comparaison des expériences historiques différentes, mais aussi pour rompre avec une idée diffuse mais non fondée du moins dans ses présupposés philosophiques que notre société appartient à une aire culturelle, celle de l'Islam, tellement singulière que

sa compréhension nécessite le recours à des outils et concepts puisés de l'intérieur même de cette formation. Tout au contraire, à travers similitudes et différences des trajectoires et expériences, nous avons pu montrer que l'outillage conceptuel forgé au cœur du débat sur les sociétés occidentales est parfaitement opératoire dans la connaissance de notre histoire, sans que cela glisse vers un placage de modèles explicatifs inadéquats.

C'est ainsi que nous avons tenté dans les limites de nos possibilités de nous inspirer du renouveau méthodologique en cours dans les sciences historiques. L'un des traits essentiels dans ce renouveau s'exprime à notre avis par la confluence dans le champ des sciences sociales d'une pluralité de méthodes et d'approches, ainsi que d'une libre circulation des concepts et notions entre les divers champs du savoir. Pour illustrer au mieux cette exigence d'une histoire qui se veut sans cesse nouvelle et pluridimensionnelle, je me contenterai d'un exemple. Un des concepts clé dans ma recherche est celui de marginalité qui est emprunté à notre vision de l'espace, donc à la géographie. Dans les sciences sociales, il est utilisé pour la première fois par l'école sociologique de Chicago pour désigner un type de personnalité complètement nouveau, caractéristique de la société américaine et produit des intenses mouvements migratoires et des contacts de cultures diverses. Quelques décennies plus tard le même concept est emprunté par l'histoire grâce à Geremek pour prendre un sens social prononcé et rendre compte des phénomènes de paupérisation et de leur ampleur en Europe dès la fin du XIV^e siècle. À la même période, M. Foucault intègre cette notion dans son approche historique et philosophique critique de la naissance et de la formation des institutions de l'État moderne. L'histoire de ce concept, quels que soient les modes d'application et les cas d'espèces, montre que d'un concept aux contours mal définis, la marginalité s'est trouvée installée au cœur même du débat historique sur la modernité et les mécanismes d'intégration et d'exclusion de nos institutions. Mais cela montre aussi que l'échange intense entre les sciences sociales et humaines en matière d'appropriation et de réappropriation de notions et de concepts, loin de dissoudre l'autonomie de chaque discipline ou champ intellectuel, leur donne plus de moyens théoriques et empiriques pour dialoguer entre elles et aller plus loin dans les catégories du possible.

Ce que certains qualifient d'émiettement du champ de l'histoire aujourd'hui, traduit aussi l'extension considérable du territoire de l'historien depuis que la recherche s'est réorientée vers des horizons nouveaux : les cultures, les mythes, les images, bref le substrat subjectif des peuples.

Dans notre recherche, l'approche globale, fondée sur cette convergence des phénomènes étudiés comme la pauvreté, la marginalité et la vie des groupes minoritaires a montré sur le plan méthodologique l'intérêt de cette démarche qui met en fusion l'histoire comme science du temps avec les sciences sociales les plus proches comme l'anthropologie et la sociologie pour

aboutir à l'ébauche d'une anthropologie historique susceptible de saisir à la fois le vécu matériel des gens ainsi que la dimension mentale, affective, et celle des modes de représentation.

Nous ne prétendons pas avoir construit ce projet mais nous nous en sommes rapprochés, d'une façon d'ailleurs inégale.

Bien qu'il soit délicat et même prétentieux d'évaluer individuellement et d'apprécier rapidement les résultats de sa propre recherche même dans un esprit critique, je me permets d'avancer à titre indicatif les remarques suivantes :

- désormais et d'un point de vue académique, les classes inférieures de la ville de Tunis à l'époque précoloniale commencent à avoir leur histoire. Elles nous sont mieux connues. Ainsi, le paysage social historique de la société urbaine de Tunis se complète et il devient possible d'envisager un panorama historique de la société citadine avec l'ensemble de ses composantes.

- les ouvertures que constitue l'étude des minorités juive et noire de Tunis ouvrent de nouvelles perspectives pour l'approfondissement de l'histoire des groupes minoritaires en général comme condition nécessaire à une réécriture de notre histoire sous l'angle d'une diversité oubliée.

- l'histoire de la pauvreté à une époque, a montré l'exigence d'une poursuite de la réflexion historique à des étapes plus récentes de notre passé proche, parce que la pauvreté se trouve au cœur de la genèse de l'État-social et de l'État-providence qui continue à marquer les esprits et les attitudes collectives aujourd'hui.

- cette même histoire vue sous l'angle des attitudes mentales, affectives et sociales, ouvre un champ nouveau pour l'historien des mentalités dans notre société : une histoire des sentiments collectifs et individuels est possible et souhaitable aujourd'hui.

- l'analyse de la genèse des institutions coercitives, carcérale et policière ainsi que le nouveau système judiciaire au XIX^e siècle, à la lumière du processus de relâchement progressif des solidarités communautaires et familiales dans le milieu urbain aboutit à une interrogation sur les conditions historiques de la naissance de l'individu dans notre société. Question qui appelle à de nouvelles investigations.

Tant de questions qui donnent à la recherche ses fondements et sa légitimité mais qui lui indiquent également ses limites et difficultés.

Parmi les problèmes que pose cette recherche pour le lecteur critique je citerai, toujours à titre indicatif :

- parmi les inconvénients de l'approche globale la tendance à mobiliser dans la recherche les principaux concepts de base des sciences sociales modernes. Ce recours systématique à une pléthore de notions et concepts ne va pas sans poser des problèmes surtout lorsqu'il s'agit des tentatives à vocation exploratoire. Si des notions

comme paupérisation, exclusion, marginalisation, intégration, différenciation, acculturation... etc. ont parfaitement leur place et fonction dans les développements analytiques ou d'interprétation des phénomènes étudiés, d'autres peuvent paraître moins justifiés comme ceux de " société civile " ou d'individualisation de la peine, ou même de l'emploi du qualificatif de société "d'ancien régime", bien que nous ayons pris toutes les précautions de méthodes en recourant systématiquement aux guillemets. Ces risques de dérapage même s'ils existent constituent le prix à payer pour toute perspective d'une nouvelle " problématisation " de notre histoire sociale.

- d'autres limites reflètent en grande partie les limites de la documentation mobilisée dans ce travail. En effet, si la plupart des phénomènes étudiés ont fait l'objet d'une fouille plus ou moins exhaustive pour le XIX^e siècle, le XVIII^e siècle est abordé surtout d'un point de vue qualitatif, sauf pour certains chapitres. Ces limites engendrées par l'extrême inégalité des sources d'archives entre les deux siècles expliquent les fortunes inégales des chapitres respectifs aux deux époques. Mais dans l'ensemble nous avons tenté de reconstituer les principales tendances d'évolution pour toute la période historique prise en compte par l'étude.

Je souhaite enfin que cette contribution à notre histoire urbaine et sociale puisse trouver la place qui lui revient dans la reconstitution vivante et dynamique d'un passé, avec son ambiance et ses multiples visages comme l'une des conditions d'une meilleure réflexion sur notre devenir.